

Rapport d'activité

10

Information & Communication

Le projet NA-BE sous la loupe

page 4

Sensibilisation

Présentation des structures ou
anecdotes des jeunes

page 5

Support

L'insertion professionnelle à tout prix?

page 8

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,



En 2019, la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NA-BE) a confronté toutes les parties impliquées à des questions inédites, auxquelles l'OCA a contribué à répondre de manière compétente. En particulier, les partenaires régionaux de longue date dans l'encadrement de ces personnes devaient passer par une procédure d'appel d'offres à l'issue incertaine. Le service de support aux services d'aide sociale (en matière d'asile) de l'OCA et les échanges proposés sur les nouveaux développements, ont été d'autant plus appréciés, dans un quotidien professionnel bousculé par le projet NA-BE.

Les axes de réflexion et les informations transmises par l'OCA, à son réseau de partenaires ont reçu un accueil excellent, pas uniquement auprès des professionnels du domaine, mais aussi auprès des bénévoles, appelé à jouer un rôle primordial dans la planification NA-BE. L'OCA souhaite encourager les informations sur la pratique et les principes de base..

L'OCA aussi a relevé les défis de cette restructuration. Son service des bilans d'intégration a fermé ses portes en fin d'année. Le Conseil en vue du retour devra lui aussi se réorganiser après le transfert, prévu en juillet 2020, des requérants d'asile déboutés dans trois centres cantonaux.

Ainsi, l'OCA est prêt à affronter les défis à venir. Le premier salon bernois de l'emploi organisé par ses soins à la fin de 2019 a donné un coup d'accélérateur à l'intégration professionnelle des personnes admises provisoirement ou réfugiées – une des priorités du projet NA-BE. Cette manifestation a également mis en lumière l'approche de l'OCA, soit son ouverture au dialogue et son regard critique dans ses échanges avec les acteurs de l'administration, de la société civile ou de l'économie. Dans le souci constant d'une pratique qui améliore la situation des individus concernés, tout en respectant et protégeant leur dignité humaine.

Je tiens à exprimer aux collaboratrices et collaborateurs de l'OCA ma profonde gratitude pour leur travail engagé et compétent dans le domaine de l'asile. En tant que président de la commission de surveillance, je suis convaincu qu'en 2020, durant la mise en œuvre du projet NA-BE et au-delà encore, l'OCA continuera d'assumer une fonction importante en tant que service spécialisé, plateforme ouverte et bâtisseur de ponts.

Ueli Burkhalter

Président de la commission de surveillance

L'OCA

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) est un service actif dans le domaine de l'asile et de l'intégration dans le canton de Berne. Le Canton, les Eglises réformées, l'Eglise catholique-romaine, l'Eglise catholique-chrétienne et la Communauté d'intérêt des communautés israélites en assument la responsabilité institutionnelle. L'OCA travaille en partenariat et en complémentarité avec les autorités, d'autres organisations et les particuliers engagés dans ce secteur. Les activités de l'OCA visent à ce que les personnes relevant du domaine de l'asile soient suivies et conseillées de manière professionnelle et équitable.

Aperçu

Domaines d'activité de l'OCA	4-11
Team	12
Comptes annuels	
Commentaire	13
Comptes annuels	14
Chiffres de l'OCA	15

Impressum

Rédaction & Layout: Franziska Müller

Traduction: Sylvain Bauhofer

Mise en page: Source Associates AG

Contact

KKF-OCA, Effingerstrasse 55, 3008 Berne

info@kkf-oca.ch, www.kkf-oca.ch

4+

AsylNews et de nombreuses InfoPro vous font connaître l'actualité



195

participant-e-s réfugié-e-s à «Eating Together»



1429

participant-e-s aux offres de sensibilisation



8

formations continues de l'OCA, avec 262 participant-e-s

17

placements réussis grâce à jobs4refugees.ch



1960

tasses de café



81

personnes en départs volontaires grâce à l'aide du Conseil en vue du retour



180

requêtes traitées par le guichet AsylInfo



29

années d'expérience

Le projet NA-BE examiné à la loupe

La restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (projet NA-BE) a dominé l'année sous revue. La nouvelle réglementation a soulevé une quantité de questions à régler pour tous les protagonistes. L'OCA lui a logiquement consacré la rubrique Focus de son magazine AsylNews, publiant des explications et des repères utiles pour mieux comprendre NA-BE.

S'il avait fallu choisir en 2019 le mot de l'année dans le secteur bernois de l'asile et des réfugiés, le consensus aurait été d'une rare évidence. NA-BE (acronyme de Neustrukturierung des Asyl- und Flüchtlingsbereichs im Kanton Bern) a beaucoup fait parler de lui, et devrait rester sous les feux de l'actualité en 2020, lorsque la restructuration sera mise en œuvre. Bien qu'il ait été annoncé pour la première fois en 2016, ce n'est qu'au cours de l'année dernière que des précisions et des détails ont été rendus publics sur le projet NA-BE. En dernier lieu, les quatre partenaires régionaux qui s'occuperont dorénavant de l'encadrement, de l'intégration et du versement de l'aide sociale ont été désignés.

Un des piliers de l'activité de l'OCA est son mandat d'information, qui s'étend à tous les acteurs du domaine de l'asile. Quoi de plus normal alors que de consacrer le focus thématique de 2019 à NA-BE, et d'informer dans AsylNews sur ses principaux contenus? Nous avons mis l'accent sur les personnes les plus directement touchées par NA-BE, soit les personnes requérant l'asile, admises à titre provisoire ou reconnues comme réfugiées. Qu'est-ce qui va changer pour elles avec NA-BE? Le nouveau système va-t-il faire des «gagnants» et des «perdants»? Et dans quelle mesure les besoins des intéressés seront-ils pris en compte?

En s'inspirant de la structure de NA-BE, les numéros d'AsylNews ont abordé tour à tour les thèmes de l'hébergement (1/19), de l'intégration (2/19) et de l'aide sociale (en matière d'asile) (3/19). Pour terminer (4/19), nous avons donné la parole à Mme Inge Hubacher, cheffe de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (ex-Office des affaires sociales) du canton de Berne, qui s'est ainsi prononcée sur les questions ouvertes et sur les critiques adressées à NA-BE.

Parmi toutes les informations figurant dans la planification détaillée, dans la documentation des appels d'offres et les projets réglementaires, nous avons retenu les principales nouveautés et les changements majeurs inhérents à NA-BE, pour donner un aperçu compact des faits aux professionnels comme aux bénévoles du domaine de l'asile et des réfugiés. Nous espérons qu'entre-temps, tout le monde y voit plus clair, et que les textes de notre rubrique Focus auront répondu à bien des questions soulevées.

Vous en saurez plus après le 1er juillet 2020, où l'expérience montrera si le projet NA-BE tient ses promesses.

Lisa Schädel

Présentation des structures ou anecdotes des jeunes

Durant ses séances d'information et de sensibilisation, l'équipe de formation de l'OCA côtoie des personnes avec des centres d'intérêt très différents. Alors que les bénévoles aimeraient tout savoir sur les structures du projet NA-BE, ce sont les anecdotes qui retiennent l'attention des jeunes en formation.

Nos séances attirent un nombre croissant d'adultes engagés dans le domaine l'asile et des réfugiés. Comme le projet NA-BE mise sur le bénévolat afin de renforcer les liens sociaux, les bénévoles veulent et doivent savoir ce qui se cache derrière cet acronyme. Nous avons ainsi répondu à ces séances à de multiples questions concernant le changement de compétences, les nouvelles organisations d'encadrement, les centres de retour et les critères d'intégration, ou encore les plans de mise en œuvre. En précisant à chaque fois ce qui est encore ouvert et devra être approfondi.

Les jeunes que nous côtoyons dans les écoles ou au catéchisme ont une toute autre attitude. Peu leur importe la direction cantonale compétente, ou ce qui va changer à telle date. À ces considérations abstraites sur l'asile, ils préfèrent les histoires personnelles. Nous leur parlons donc d'expériences vécues, nous leur montrons des séquences de films et parfois, une ou un camarade de classe évoque des souvenirs. Comme Niman de Somalie.

Sans se faire prier, ce jeune de 19 ans a raconté sa fuite. Un terrible récit mêlant traite humaine, trahison, souffrance et absence de perspectives. Mais aussi une histoire d'endurance physique et de force émotionnelle, de courage et de résilience. Niman a croisé en chemin de prétendus amis, qui se sont révélés

être des passeurs impitoyables, il a séjourné un an et demi dans une prison libyenne, survécu à la traversée de la Méditerranée et attend toujours une décision d'asile.

Ses camarades ont trouvé choquant et «irresponsable» de la part des autorités d'avoir placé Niman dans un abri souterrain à son arrivée en Suisse. Il avait alors refusé de descendre les marches, pris de panique à cause de ses souvenirs traumatisants de détention. Les autres élèves ont également été stupéfaits d'apprendre qu'à l'avenir, les personnes réfugiées ne pourront quitter leur centre d'hébergement collectif qu'à condition d'avoir atteint un niveau linguistique A1 et d'avoir trouvé un emploi ou une place d'apprentissage.

S'il y a quelqu'un qui sait à quel point il peut être difficile de décrocher une place d'apprentissage, ce sont les jeunes de la classe AFP de Niman qui, à l'instar de nombreux jeunes relevant du domaine de l'asile, ont dû se battre pour accéder à la filière de formation en deux ans. Ils ne sont donc pas près d'oublier le tour de vis prévu dans le projet NA-BE.

Myriam Egger

Réflexions sur la vulnérabilité

Pour élaborer le programme des cours Horizonte, l'OCA se base sur les besoins des professionnels de l'asile. Deux séminaires, l'un visant à définir la vulnérabilité, l'autre portant sur la collaboration avec les bénévoles, ont été conçus en réponse aux questions brûlantes soulevées par la planification NA-BE.

Qui doit-on considérer comme vulnérable et attribuer à tel groupe de personnes? La question était au cœur du séminaire Horizonte «Vulnérabilité et asile». Le plan d'exploitation Hébergement du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) fournit ici une piste, en exigeant de «tenir compte, dans la mesure du possible, des besoins spécifiques de certains groupes cibles, notamment les femmes, les mineurs, les personnes LGBTIQ et les personnes vulnérables ou malades». Dans un premier temps, les participants ont cherché à savoir, lors d'une vive discussion, à qui s'applique cette définition et quels groupes de personnes vulnérables ont été oubliés de cette liste, à l'instar des victimes de violences domestiques, des enfants (même accompagnés) ou des personnes âgées. Il en est ressorti que quiconque travaille avec des personnes réfugiées doit penser dans bien des cas à leur vulnérabilité.

Comment peut-on prendre en compte les besoins spécifiques des personnes vulnérables, à l'occasion de leur hébergement et dans l'optique de leur intégration? Telle était la seconde question au programme. Outre que la Confédération ne dit pas grand-chose à ce sujet, les cantons n'ont guère de marge de manœuvre pour agir. Les exigences d'intégration en vigueur pour les réfugiés réinstallés le montrent clairement, tout comme le catalogue des prestations circonstanciées destinées aux bénéficiaires

de l'aide sociale en matière d'asile. En l'occurrence, le projet NA-BE aurait permis de fixer des conditions-cadres et des exigences d'intégration sur mesure pour les personnes vulnérables. Mais cette planification se contente d'objectifs peu contraignants. Quoi qu'il en soit, il est possible de transférer les personnes particulièrement vulnérables d'un centre collectif dans un appartement, même si elles n'exercent pas encore d'activité lucrative ni ne suivent de formation. Et comme l'ont révélé les ateliers de groupe qui ont suivi la discussion plénière, les professionnels du canton de Berne sont parfaitement aptes à identifier, dans leur travail d'encadrement, des approches adaptées aux personnes vulnérables.

Les bénévoles deviennent pour la première fois, dans la planification détaillée NA-BE, des acteurs essentiels du domaine de l'asile et des réfugiés. D'où un séminaire Horizonte spécialement consacré à la collaboration avec les bénévoles. L'experte invitée a encouragé les coordinatrices et coordinateurs de bénévoles présents à exiger fermement, dans les travaux de mise en œuvre du projet NA-BE, la mise en place de structures professionnelles de coordination afin d'assurer un étroit accompagnement des bénévoles. Faute de quoi, tout le travail accompli auprès des réfugiés risque de partir à la dérive.

Daphna Paz

Pour des retours dans la dignité

Le retour volontaire ne peut pas toujours être réalisé et certainement pas forcé. Le Conseil en vue du retour travaille systématiquement selon le principe du consentement de la personne. En 2019, année de transition, il a réussi à offrir à 81 personnes un soutien de qualité dans le cadre de leur retour.

Avec la réorganisation du domaine de l'asile sur le plan fédéral et l'introduction des procédures d'asile accélérées, ainsi que la réorganisation de l'asile au niveau du canton de Berne, une véritable transition se met en place. Pour le Conseil en vue du retour (CVR) de Berne les changements sont là, comme pour nombres de nos anciens et futurs partenaires professionnels. Entre 2017 et 2019, nous constatons une baisse de nos entretiens individuels de 10% ainsi qu'une baisse du nombre des départs d'environ 18%. Ce qui demeure une constante est notre taux de réussite qui équivaut à 75%. Les 25% restant, représentent les personnes qui ont, soit, changé d'avis, soit n'étaient pas libre de leur choix, ou qui ont rompu le contact avec le CVR, en cours de processus. Les personnes qui ont fait le choix d'un retour volontaire ne sont pas seulement des personnes déboutées, mais également titulaires d'un permis F, B, C réfugié.

Certes notre activité a diminué en nombre, mais pas en complexité. Si le nombre de retour diminue, l'organisation de ceux-ci est devenue beaucoup plus intense et nécessite de la part des conseillères, un professionnalisme de chaque instant. En effet, la majeure partie des personnes qui font appel à notre service sont des personnes considérées comme vulnérable. Pour cette catégorie de personnes, l'organisation d'un retour volontaire n'est pas sans défis

et obstacles et nécessite plus de temps et de coordination avec l'ensemble des partenaires impliqués. Le CVR de Berne pour une grande partie de son entretien conseil, travaille sur les ressources et les perspectives de réintégration sur le long terme dans les pays de retour, en collaboration avec L'Organisation internationale des migrations (OIM).

Plusieurs personnes déboutées nous ont interpellées sur leur transfert en cours, dans un centre de départ du canton et ont manifesté du désarroi et un grand stress, sans pour autant nous faire part de leur désir de retour. Ces personnes seront abandonnées à leur propre sort et sans perspective, parfois des années, pour celles dont un retour dans le pays d'origine n'est pas envisageable, faute de documents ou d'accord de réadmission. Le CVR se pose la question du sens d'une sanction collective pour répondre à des besoins individuels. Héberger des personnes sur le long terme dans des centres de départs revient à les priver de leur autonomie et l'autonomie est à notre sens, une des conditions incontournable qui permettrait aux personnes l'accès au «libre choix» d'un retour consenti.

Joëlle Hediger

L'insertion professionnelle à tout prix?

Les rencontres entre spécialistes ont été d'une grande utilité pour tout le monde durant les aléas de la procédure d'adjudication, alors que les nouveaux partenariats régionaux étaient encore dans les limbes. Le secteur Bases et support de l'OCA s'est surtout occupé des questions d'intégration professionnelle soulevées par le projet NA-BE.

Les rencontres de groupes professionnels professionnels avec des employés de services d'aide sociale en matière d'asile se sont déroulées dans un climat d'incertitude. Qui obtiendra les adjudications et qu'advient-il des organisations actuelles? Selon quelles modalités les nouveaux partenaires poursuivront-ils le travail accompli? D'où l'importance des échanges dans cette situation instable. Il est ainsi apparu que toutes les organisations rencontrent des problèmes similaires – et les questions pratiques brûlantes ont ainsi continué d'être discutées à bâtons rompus. Outre cinq rencontres entre professionnels de la 2e phase, une première réunion de professionnels de la 1re phase a été organisée avec la participation de toutes les organisations gérant les centres.

La planification NA-BE se concentre sur l'intégration professionnelle. L'aspect de l'insertion par le travail constituait un critère d'adjudication pondéré à hauteur de 35% pour les nouveaux partenaires régionaux. À l'avenir, l'indemnisation financière sera également liée au succès de l'intégration professionnelle. À cet effet, une simple obligation d'annonce a remplacé au niveau national, le 1er janvier 2019, la procédure d'autorisation de prise d'emploi pour les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés reconnus. Aussi le service Support a-t-il surtout traité tout au long de l'année des questions portant sur l'intégration professionnelle,

tandis que la hotline AsylInfo enregistrait un afflux de demandes à ce propos. La suppression de la procédure d'autorisation a par exemple rendu caducs les mécanismes de contrôle instaurés par l'Office de l'économie (OEC) pour les personnes indépendantes relevant du domaine de l'asile. Les services d'aide sociale en matière d'asile ont ainsi été confrontés, du jour au lendemain, à la difficile tâche de contrôler dans quelle mesure l'exercice d'une activité indépendante avait pour conséquence la suppression de l'aide sociale.

Il reste de nombreuses inconnues, même dans le cadre de l'exercice d'une activité salariée. À combien doit se monter le salaire minimum lors d'un stage? Quand est-il permis de s'écarter des directives des CCT, autrement dit quand est-il approprié et justifié de déroger aux salaires minimums? Combien de temps un stage d'essai peut-il durer sans avoir besoin d'être déclaré? En 2019, il a fallu répondre à ces questions et à bien d'autres encore, pour aplanir la voie juridique d'une fructueuse intégration par le travail. Il importe toutefois de ne pas viser l'insertion professionnelle à tout prix, mais de lui préférer une intégration judicieuse, qui tienne compte des ressources et compétences de chacun. L'OCA continuera à l'avenir à répondre aux questions ouvertes, en diffusant les informations de base utiles.

Raphael Strauss

Le réseau tient bon

Quand une personne déboutée de l’asile ne quitte pas la Suisse de son plein gré et qu’une expulsion n’est pas possible, il arrive qu’elle sollicite l’aide d’urgence, pendant des années parfois. Durant l’exercice sous revue, les changements que la restructuration de l’asile prévoit pour les bénéficiaires de l’aide d’urgence, ont beaucoup sollicité le réseau UN-AAS.

Dans un communiqué de presse publié en mai 2018, la Direction de la police et des affaires militaires (POM) a annoncé qu’à l’avenir, tous les requérants déboutés seraient hébergés au centre de retour de Prêles. À la fin d’août, le Réseau ecclésial de soutien aux personnes déboutées (UN-AAS) a organisé sa rencontre «Ensemble nous sommes forts», à laquelle 50 bénévoles ont discuté de l’impact d’un tel changement sur une population dont la condition leur est familière depuis des années parfois.

En effet, les personnes déboutées de l’asile sont devenues des amis et des compagnons de route pour les bénévoles engagés qui, dans bien des situations, ont établi une relation personnelle avec elles. Ils s’en font une image précise, il s’agit de personnes ayant une histoire. Alors que dans les annonces officielles, on parle souvent de «personnes tenues quitter la Suisse» ou de bénéficiaires de l’aide d’urgence, dont les traits sont flous et l’histoire déjà connue, et qui font fait l’objet d’une décision de renvoi.

Et pourtant, ces personnes sont toujours là et ont droit à l’aide d’urgence. Beaucoup de groupes ou d’individus s’engageant pour les personnes déboutées de l’asile sont inévitablement confrontés à la définition de l’aide d’urgence. L’art. 12 de la Constitution fédérale dit que «Quiconque est dans une situation de détresse et n’est pas en mesure de subvenir à

son entretien a le droit d’être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.»

Combien d’aide d’urgence faut-il prévoir pour respecter cet article? Quel est le minimum de dignité auquel une personne peut prétendre pour être encore perçue en tant qu’être humain? Que se passe-t-il si on laisse cette dignité s’effiloche? Quand atteint-on le point où il faut parler de «conditions inhumaines»? Faute de réponse universelle à ces questions, les discussions menées aux séances régulières du réseau UN-AAS – et lors de nombreuses autres rencontres – s’avèrent importantes. Tout comme il est crucial d’insister sur une image des personnes accordant une place centrale à la dignité humaine.

Sabine Lenggenhager



Succès du premier salon bernois de l'emploi pour entreprises et réfugiés

Plus de 400 visiteuses et visiteurs, une douzaine d'employeurs et de programmes d'intégration, une table ronde, un World Café et bien d'autres activités encore – le premier salon bernois de l'emploi pour entreprises et personnes réfugiées, organisé par l'OCA le 8 novembre 2019, a remporté un vif succès. Photos: Joel Sames



Passerelle numérique

La troisième année d'existence de Jobs4refugees.ch s'est déroulée sous le signe de la numérisation. En mars, son site Web faisait peau neuve et en fin d'année, toute une série de fonctions inédites ont enrichi sa plateforme de recrutement de personnes réfugiées.

À la fin de 2019, 49% des personnes admises à titre provisoire et 38% des réfugiés reconnus exerçaient une activité lucrative (à temps partiel du moins) dans le canton de Berne.

Si cette population continue d'afficher un faible taux d'activité professionnelle, c'est rarement dû, comme le montre l'activité d'information et de placement de jobs4refugees.ch, à de la mauvaise volonté de sa part, et ses qualifications ou compétences ne sont pas non plus en cause. Beaucoup de personnes réfugiées remplissent les conditions nécessaires pour rejoindre le marché du travail. Mais il est difficile de convaincre les employeurs, parfois mal informés. En outre, on ne leur propose souvent que des activités faiblement qualifiées. Avec pour effet qu'en temps de crise, de tels emplois sont les premiers à passer à la trappe.

Afin de remédier à cette situation et d'offrir aux employeurs des informations complètes, l'OCA a relooké le site de jobs4refugees.ch. Des photos de situations professionnelles réelles en rehaussent l'attrait, et la partie informative a été étoffée. Par ailleurs, un outil numérique fait ressortir les aptitudes et compétences des candidats et augmentent leurs chances de placement sur le marché du travail. Car grâce aux profils de candidature publiés, les employeurs peuvent rechercher de façon ciblée les personnes relevant du domaine de l'asile qui conviennent. Toutes les offres d'intégra-

tion et l'ensemble des partenaires actifs dans le domaine de l'asile et des réfugiés peuvent contribuer à la plateforme de recrutement, sans aucun frais. Ces synergies soutiennent activement les efforts ciblés visant à une meilleure intégration professionnelle des personnes réfugiées.

Le but premier de jobs4refugees.ch est de donner aux employeurs les informations nécessaires à l'embauche de personnes réfugiées, tout en valorisant les ressources et compétences de ces dernières.

Raphael Strauss



Travailler sur le terrain des réalités, et de temps en temps raison d'un saut dans l'air.

Photo: Joel Sames

Team en 2019

Kathrin Buchmann, Direction

Myriam Egger, Formation et sensibilisation

Joëlle Hediger, Conseil en vue du retour

Sabine Lenggenhager, Formation, UN-AAS

Lea Meier, Conseil en vue du retour

Daphna Paz, Formation et sensibilisation; Adjointe de la directrice

Hans Jörg Rüegegger, Administration

Lisa Schädel, Information & communication

Monique Spring, Bilans d'intégration

Raphael Strauss, AsyllInfo, jobs4refugees.ch

Membres de la commission de surveillance en 2019

Ueli Burkhalter, Président de la Commission de surveillance, Conseillère synodale des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (depuis avril 2019)

Pia Grossholz-Fahrni, Présidente de la Commission de surveillance, Conseillère synodale des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (jusqu'en mars 2019)

Markus Aeschlimann, Chef de l'Office de la population et des migrations du canton de Berne

Claudia Babst, Directrice de Caritas Berne

Ronald Baeriswyl, Directeur du bureau régional de Berne de l'EPER

Michel Esseiva, Conseiller synodal de l'Eglise catholique-romaine du canton de Berne

Christoph Schuler, Curé, président de la commission catholique chrétienne du canton de Berne

Commentaires des comptes 2019

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) a bouclé l'exercice 2019 sur un découvert d'env. 25 000 francs. En particulier, les Bilans d'intégration n'ont pas généré les recettes prévues, faute d'une demande suffisante. D'où un excédent de charges d'env. 83 000 francs. Le projet a été stoppé à la fin de 2019. Les comptes ont été examinés par la société KITRA Treuhand GmbH, dont le rapport de révision atteste à l'OCA une gestion correcte des comptes.»

Commentaire de l'OCA en chiffres

Le focus annuel NA-BE a servi de boussole en 2019 à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs. La restructuration du domaine de l'asile au niveau national, et sa réorganisation prévue au niveau cantonal, ont marqué notre travail quotidien. L'OCA s'est ainsi efforcé de donner de nouvelles impulsions, en lançant des idées pionnières. Le projet en cours «jobs4refugees.ch» est passé à la vitesse supérieure. Le 8 novembre 2019, le premier salon bernois de l'emploi pour les employeurs et les personnes réfugiées ouvrait ses portes – une manifestation réussie, aux résultats concrets! Par ailleurs, les domaines formation et sensibilisation ont actualisé leurs bases et leurs prestations, en fonction de NA-BE. L'intérêt suscité par nos activités d'information et de sensibilisation ne s'est pas démenti, et notre offre de conseil AsylInfo a séduit tant les professionnels que les bénévoles, voire les personnes directement touchées. L'aide au retour volontaire affiche une baisse du nombre d'entretien conseil et de départs sur le plan Suisse. Durant l'année sous revue, les conseillères en vue du retour ont soutenu 81 personnes en vue d'un retour volontaire et consenti dans leur pays d'origine.

L'année 2019 a été empreinte de nombreuses incertitudes, liées à la réorganisation en cours du domaine de l'asile au niveau cantonal. Aussi avons-nous veillé à ajuster notre offre, dans cette période difficile, aux besoins changeants de nos groupes cibles. L'OCA et ses collaboratrices et collaborateurs ont ainsi la certitude que leur inlassable engagement pour les personnes réfugiées continuera à porter ses fruits.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement, pour leur soutien financier et leur bonne collaboration, tant nos responsables institutionnels (Églises nationales, Communauté d'intérêt des communautés israélites, Canton) que nos mandants (Direction de la police et des affaires militaires POM, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale SAP).

Kathrin Buchmann
Directrice

Jahresrechnung

Comptes annuels

Erfolgsrechnung	Comptes d'exploitation	2019	2018
Aufwand	Charges	1317'265	1'238'384
Personalaufwand	Frais de personnel	936'723	959'950
Infrastruktur	Infrastructure	90'567	95'001
Betriebskosten	Frais d'exploitation	74'252	70'672
Projektkosten	Coûts des projets	134'610	86'451
GEF-Pool (individuelle Integration)	Fonds de financement SAP (Intégration individuelle)	0	25'106
ausserordentlicher Aufwand	Charges extraordinaires	81'113	1'202
Ertrag	Recettes	1'292'287	1'279'317
Bereich Aufenthalt, Beitrag Kanton und Kirchen	Domaine séjour, contribution du Canton et des Eglises	567'000	567'000
Rückkehrberatung, Beiträge SEM/Kanton	Conseil en vue du retour, contributions SEM/Canton	314'619	310'530
Projektbeiträge Kanton/GEF	Subventionnement de projets Canton/SAP	173'195	256'002
Projektbeiträge Kirchen	Subventionnement de projets Eglises	95'000	95'000
GEF-Pool (individuelle Integration)	Fonds de financement SAP (intégration individuelle)	0	0
diverse Erträge	Recettes diverses	142'473	50'785
Betriebsergebnis	Résultat opérationnel	-24'979	50'746

Bilanz	Bilan	31.12.2019	31.12.2018
Aktiven	Actifs	926'307	851'919
Umlaufvermögen	Actifs circulants	926'386	851'918
Anlagevermögen	Actifs immobiliés	1	1
Passiven	Passifs	926'397	851'919
Fremdkapital	Capital étranger	240'272	140'825
Kapital KKF	Capital propre	686'116	711'094

Die KKF in Zahlen 2019	Chiffres de l'OCA 2019	2019	2018
Beratung & Support	Conseil & Soutien		
Beratungen für Fachleute (AsyllInfo)	Entretiens conseil pour spécialistes (AsyllInfo)	180	243
Fachgruppentreffen	Rencontre entre spécialistes	6	5
Bereich Bildung und Sensibilisierung	Formation continue et sensibilisation		
Weiterbildungen für Fachpersonen (Horizonte u.a.) Teilnehmende	Formation continue (Horizonte et autres) Nombre de participants/es	69 259	69 262
Bildungs- und Sensibilisierungsanlässe davon Anlässe auf Deutsch davon Anlässe auf Französisch Teilnehmende	Séances d'information et de sensibilisation Séances en allemand Séances en français Nombre de participants/es	69 52 17 1'126	69 52 17 1'175
Kirchliche Projekte	Projets ecclésiiaux		
Unterstützungsnetz für abgewiesene Asylsuchende Sitzungen	Réseau de soutien aux requérants d'asile déboutés Séances	4	4
Freiwilligenanlass Teilnehmende	Rencontre des bénévoles Nombre de participants/es	1 33	1 50
Bildungs- und Sensibilisierungsanlässe Teilnehmende	Séances d'information et de sensibilisation Nombre de participants/es	4 75	4 76
Rückkehrberatung	Conseil en vue du retour		
Anzahl Personen in der Beratung	Nombre de personnes entretiens de conseil	107	129
Ausgereiste Personen	Départs volontaires	81	99
GEF-Projekt	Projet de la SAP		
Informationsanlässe für VA und Flüchtlinge Teilnehmende	Informations pour AP et réfugiés nombre de participants/es	11 172	11 273
KKF-Projekte	Projets de l'OCA		
Eating Together – Flüchtlinge zum Essen einladen Teilnehmende (Flüchtlinge) Teilnehmende (Gastgebende Parteien)	Eating Together – Inviter des réfugiés à table Nombre de participants/es (réfugiés) Nombre de participants/es (hôtes & hôtessees)	195 74	214 58
Jobs4refugees.ch Beratungen erfolgreiche Stellenvermittlungen	Jobs4refugees.ch Entretiens de conseil Offres d'emplois attribuées	70 17	34 15
Abklärungsstelle Integration Anzahl Personen in der Beratung Abklärungsgespräche	Bilans d'intégration Dossiers Entretiens de conseil	8 14	67 209
Freiwilligenarbeit	Bénévolat		
KKF-Kurse für Freiwillige (Fundamente u.a.) Teilnehmende	Cours OCA pour bénévoles (Fundamente et autres) Nombre de participants/es	2 53	2 53
Bildungs- und Sensibilisierungsanlässe Teilnehmende	Séances d'information et de sensibilisation Nombre de participants/es	10 195	10 195